

## UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC

L'Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac (UGVC) est le syndicat viticole des producteurs de l'AOC Cognac. Aujourd'hui, l'UGVC regroupe 2 200 viticulteurs et représente 65 % de la superficie Cognac. Forte de cette reconnaissance, les hommes et les femmes élus à l'UGVC s'engagent quotidiennement à représenter et défendre l'intérêt des producteurs de l'appellation.



En plus de ces missions, l'UGVC propose aux viticulteurs de nombreux services assurés par divers pôles :

> Un pôle Direction & Affaires publiques chargé de mettre en place une politique syndicale

cohérente en matière de défense et de préservation des intérêts des producteurs Cognac. Le pôle a également pour mission d'assurer une veille et d'intervenir sur des sujets tels que la régulation de la production, la protection de l'AOC Cognac, l'évolution des pratiques environnementales, la gestion des aléas climatiques...

> Un pôle Accompagnement chargé de conseiller et d'accompagner les viticulteurs pour toutes les questions en lien avec leur exploitation (formalités déclaratives, montage de dossiers d'aides...).



## UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC

> Un pôle Communication chargé de diffuser l'information et l'actualité du syndicat auprès des viticulteurs et partenaires notamment via son magazine mensuel UgniC et son site web. Il a également pour mission d'animer et de développer le réseau UGVC.

L'UGVC et les Jeunes Agriculteurs travaillent ensemble pour les nouveaux installés. Les syndicats ont notamment pour objectif de faire modifier le critère du nouvel entrant pour les



autorisations de plantation nouvelle. En l'état, la règle donne les autorisations de plantation nouvelle proportionnellement à l'importance de la demande. Nous agissons donc ensemble auprès de FranceAgriMer afin de trouver une règle plus équitable pour tous.



Contact: 05 45 36 59 88 I contact@ugvc.fr I www.ugvc.fr

UGVC/C.K Mariot Photography/Stéphane CHARBEAU)